



CHARTE DU SPECTATEUR

Cher spectateur,

En raison de la crise sanitaire, le décret du 27 juillet 2020 impose aux salles de spectacles, des règles strictes d'accueil du public et notamment une distanciation d'un siège entre deux personnes ou groupes de personnes venant ou ayant réservé ensemble.

En conséquence, l'Espace Cocteau prépare au mieux votre venue, dans le respect des directives nationales.

Nous sommes donc en capacité d'accueillir 62 spectateurs maximum, en salle de spectacles, pour chaque représentation.

En assistant à une de nos représentations, vous vous engagez à :

- Porter un masque.*
- Respecter une distance physique d'un mètre minimum.*
- Respecter toute autre consigne donnée par les organisateurs pour chaque événement.*
- Renoncer à votre venue, en cas de fièvre ou d'autres symptômes de la COVID-19.*

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle de spectacles.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ces consignes pourront être ajustées.

Merci de votre compréhension.